

Département de la  
DORDOGNE

Arrondissement de  
NONTRON

Président : Raphaël CHIPEAUX

Lieu de réunion du Conseil :  
NANTHEUIL

Date de la convocation et  
envoi de la note de  
synthèse :  
10/04/2026

Nombre de membres :  
En exercice : 38  
Présents : 37  
Pouvoirs : 1

Etaient présent(e)s

Mesdames : BRUN Christelle, CRESCENT Sophie, DECARPENTRIE Françoise, DESGRAUPES Maryline, DUGARET Clothilde, FAVARD Anne, FIAULT Lydie, HYVOZ Isabelle, LACOTTE Marie-Claude, MAGNE Muriel, MEYNIER Maryse, VACHEYROUX Agnès,

Messieurs : APPEYROUX Philippe, AUGEIX Michel, BILLAT Philippe, BOST Claude, BOST Jean-François, CHAMINADE Yannick, CHAUSSADAS Jean-Patrick, CHIPEAUX Raphaël, COMBEAU Bertrand, DESSOLAS Frédéric, DOBBELS Michel, DUTHEIL Frédéric, FARGEOT Serge, FAYE Jean-Louis, FAYOL Stéphane, GRANET Jean-Claude, KANABUS DEROISY Benoît, KINTING Fabrice, MAZEAU Patrick, MAZEAUD Pascal, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, RODRIGUEZ Gilles, ROUSSEAU Pierre, VAURIAC Bernard,

Absents ou excusés : MAZEAU Emmanuel (excusé, pouvoir à M. Magne),

Mme Anne FAVARD est désignée secrétaire de séance.

### Commissions thématiques – Création des commissions

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-22 et L.5211-1, Considérant qu'au regard des articles énoncés ci-dessus, peuvent être formées « des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres »,

Ces commissions thématiques sont ouvertes aux Conseillers communautaires et aux Conseillers municipaux.

Il convient de créer les commissions thématiques intercommunales suivantes :

- Commission des Finances (*les membres de cette commission seront les mêmes que ceux de la CLECT*)
- Commission Tourisme/Culture
- Commission Enfance
- Commission Voirie / Bâtiments
- Commission Développement économique
- Commission Agriculture (*les membres de cette commission seront les même que ceux du CLIT*)
- Commission Santé, Sécurité et Prévention des Risques

**Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **VALIDE la création des commissions thématiques proposées,**
- **Les communes proposeront des représentants dans ces commissions et le Président, dans le cadre de ses délégations, validera leur composition par décision.**

AR Prefecture

024-242400752-20260416-2024\_4\_25-DE  
Reçu le 22/04/2026

Fait à Thiviers, le 20 Avril 2026  
Le Président  
Raphaël CHIPEAUX



La Secrétaire de Séance,  
Anne FAVARD

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Favard", written over a horizontal line.

La présente délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication  
et de sa transmission en Sous-Préfecture  
Le Président,  
Raphaël CHIPEAUX



**AR Prefecture**

024-242400752-20260416-2024\_4\_25-DE  
Reçu le 22/04/2026